

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

INSTRUMENT DIAPASON CALIBRÉ À 200 HZ

FICHE N° 129

Période de fabrication : 1900-1924

Fabricant : Verdin

Domaines : Physique

Sous-domaines : Acoustique

Organisme : Phonétique

Ville : Grenoble (Isère)

Modèle :

Matériaux : Bois, Métal

Description

Le diapason en acier est constitué de deux tiges métalliques parallèles se rejoignant à leur base sur une troisième tige montée sur un manche en bois. Ce modèle peut vibrer 200 fois par seconde (200 Hz). Il était d'un usage commun en phonétique pour mesurer les hauteurs de voix.

La fréquence notée sur le diapason est de 200 V.D. (vibrations doubles). Ce terme traduit un aller-retour (une oscillation) d'un système vibrant. Chaque trajet étant ici appelé vibration. Cette désignation apparaît trompeuse de nos jours puisque le simple terme de vibration traduit déjà la notion d'aller-retour. Ainsi, on noterait actuellement que la fréquence du diapason est de 200 vibrations par secondes, soit 200 HZ.

Utilisation

Le diapason s'utilise en frappant une des tiges métallique sur un objet solide (une table, par exemple) ou avec objet rigide (marteau, par exemple). Le choc génère une succession de vibrations de fréquence quasi pure déterminée par les caractéristiques physiques du diapason (taille et masse des tiges métalliques). Ces vibrations peu audibles telles quelles sont généralement amplifiées en posant le manche sur une grande surface résonnante de type table en bois.

Le diapason est aussi un outil de musicien donnant la hauteur en "fréquence" d'une note-repère conventionnelle, en général un la, afin qu'il accorde par comparaison auditive son instrument.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Instrument Diapason calibré à 200 Hz (Verdin), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=27984>, consulté le 2026-07-26